

Dire la césure

Périodiser le flux de l'évolution historique revient généralement à repérer le changement et à identifier des moments de bascule, voire de rupture si la bascule est ample et rapide, qui vont marquer la césure entre deux périodes. Les mots utilisés pour dire et caractériser ces moments ne sont pas choisis au hasard. Qu'ils soient hérités de la tradition ou proposés par l'historien, ils qualifient la césure et lui donnent un sens. À ce titre, ils méritent d'être adoptés, reformulés ou rejetés en connaissance de cause.

Les courts textes rassemblés ci-après présentent quelques-uns de ces mots, sans aucune prétention à l'exhaustivité. Il s'agit moins de mots d'ailleurs que d'expressions, et d'expressions souvent canonisées par la discipline et l'usage. Car, à l'exception de « crise », tous ces mots (révolution, transition, mutation) sont complétés par un adjectif, indice qu'ils ne relèvent pas d'une approche conceptuelle globale de ce qui ferait rupture, d'une philosophie de l'histoire en somme, mais bien d'une terminologie historiographique, fruit d'une pratique historique confrontée à des objets singuliers. C'est pourquoi également certaines de ces expressions ont un horizon mondial, comme « révolution néolithique » ou « révolution industrielle », quand d'autres n'ont de pertinence qu'à une échelle régionale, comme « mutation féodale ». Tous nous interrogent cependant sur la sélection et la hiérarchisation des critères qui président à la pensée du changement et à l'opération de périodisation.

La révolution néolithique

Grégor MARCHAND

L'expression « révolution néolithique » est apparue sous la plume du marxiste Vere Gordon Childe en 1925, dans un ouvrage d'archéologie comparée consacré aux premières sociétés agricoles du continent européen :

The Dawn of European Civilization. L'élevage et l'agriculture correspondent selon cet auteur à des étapes essentielles dans l'émancipation des êtres humains vis-à-vis de leur environnement, autorisant les populations à croître au-delà des limites imposées par la nature. Il en découlerait la sédentarité des paysans et la production de surplus, conditions nécessaires à l'émergence des sociétés urbaines, qui constituerait une seconde révolution. Ce processus semblait lié au potentiel naturel exceptionnel du Proche-Orient tant pour les animaux que pour les plantes, tandis que la seconde révolution allait se déployer dans les grandes vallées (Nil, Euphrate, Indus). En 1994, Jacques Cauvin (*Naissance des divinités. Naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au Néolithique*), suivi plus tard par Ian Hodder (*Religion in the Emergence of Civilization. Çatalhöyük as a Case Study*, 2010), a renversé la logique du processus pensé par Vere Gordon Childe. Pour le premier, non seulement les villages sédentaires ont précédé l'agriculture, mais surtout, la nouvelle attitude face à la nature a découlé d'une révolution psychique marquée par une religiosité transcendante, comme en témoignerait le développement de statuettes anthropomorphes plusieurs siècles avant toute domestication. Critiquée pour l'absence de lien causal explicite entre ces « déesses » et les pratiques agricoles ultérieures, cette théorie ne remettait toutefois pas en cause l'existence d'une révolution par rapport à l'univers des chasseurs-cueilleurs. Mais une critique plus radicale était déjà venue du monde de l'anthropologie, qui avait constaté l'existence, au sein de populations de chasseurs-cueilleurs, de nombre des structures sociales attribuées aux sociétés paysannes, notamment la hiérarchisation sociale ou la sédentarité. Selon Alain Testart (*Les chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités*, 1982), le stockage des ressources alimentaires dans des environnements aux ressources abondantes et prévisibles marque la vraie démarcation entre les sociétés humaines, la richesse permettant le développement de droits sur la personne, qui s'étendent depuis les prestations matrimoniales jusqu'à l'esclavage.

Parallèlement, la découverte d'autres berceaux du Néolithique à la surface de la planète (centre du Mexique, Andes, Chine, Nouvelle-Guinée, Afrique de l'Ouest) est venue relativiser la mutation survenue au Proche-Orient, même si cette dernière garde une nette antériorité sur toutes les autres (le Néolithique européen en reste ainsi totalement tributaire). Dans le « Croissant fertile », du Levant à la Mésopotamie en passant par l'Anatolie, c'est la domestication végétale qui est d'abord mise en œuvre, entre 9 500 et 9 000 avant notre ère, suivie de la domestication de certains ongulés autour de 8 700 ; en revanche, la céramique,

pourtant emblématique du Néolithique européen, ne se développe qu'à la fin du VIII^e millénaire. Autre configuration, en Chine et au Japon la céramique est le fait de populations de chasseurs-cueilleurs dès avant 15 000 avant notre ère, alors que la domestication végétale ne survient pas avant le début du VII^e millénaire. Autre configuration encore, la céramique est tardive dans les Amériques, tandis que la domestication animale n'y est jamais déterminante, hormis dans les Andes... Il en ressort clairement que si le polycentrisme du Néolithique initial assoit bien l'image d'une révolution inéluctable pour notre espèce après la dernière glaciation, l'archéologie prouve que chaque synthèse régionale est le fruit d'une histoire et de conditions environnementales bien particulières, assorties de très nets décalages dans le temps.

Le dynamisme d'expansion du système semble consubstantiel à la notion de révolution néolithique proposée par Vere Gordon Childe. L'existence d'une croissance démographique irréversible est couramment présentée comme le principal élément moteur de ce dynamisme. Au Proche-Orient, l'expansion des communautés agro-pastorales vers l'Anatolie débute dès la fin du IX^e millénaire. Puis le Néolithique gagne l'Europe du Sud au milieu du VII^e millénaire, et progresse par vagues successives jusqu'aux îles Britanniques, qu'il atteint vers 4 000. En Europe, l'implication dans le processus des populations autochtones a été évoquée avec plus ou moins de vigueur à partir des années 1970, en réaction à un modèle diffusionniste jugé trop monolithique. Les hypothèses alors mises en avant de domestication animale ou végétale locale ont certes été rapidement balayées, mais ont émergé à leur place des modèles de métamorphose des populations de chasseurs-cueilleurs mésolithiques en lien avec l'acquisition progressive de nouvelles techniques (agriculture, élevage, céramique, etc.) au gré des contacts. On a toutefois critiqué leurs fondements archéologiques pour leur manque de rigueur (couches archéologiques perturbées, datations par le radiocarbone faussées, associations douteuses de mobiliers archéologiques), de même que l'absence de cadre théorique permettant d'expliquer les modalités des multiples transferts techniques de l'est vers l'ouest du continent européen. Les scénarios actuels soulignent plutôt, à l'opposé, la longue résistance des communautés de chasseurs-cueilleurs dans certaines régions maritimes (Portugal, Bretagne, Pays-Bas, Danemark), qui bénéficient d'environnements aux ressources aquatiques abondantes et régulières. Même si, là encore, les solutions néolithiques finirent par triompher...

La notion de révolution néolithique s'est donc fragmentée en de nombreux processus régionaux, où s'associent des composantes culturelles,

techniques et naturelles très diverses, avec leurs propres rythmes d'agrégation. Ce que l'on semble en mesure d'affirmer, aujourd'hui, c'est que la sédentarité a précédé de plusieurs siècles la domestication végétale ou animale, et que la céramique ou le polissage des roches, en tant que solutions techniques, ont été adoptés avant ou après le développement des économies agricoles. Pour l'Europe, la dynamique diffusionniste définie par Vere Gordon Childe reste de mise, mais avec des formes très variées et non réductibles à un processus linéaire dans le temps. En définitive, la notion de révolution néolithique, telle qu'on la voit réapparaître de temps à autre dans les écrits contemporains, sert principalement d'amplificateur à celle de Néolithique, souvent pour bien souligner une rupture initiale fantasmée, une sorte d'instant zéro de l'histoire ou de la « civilisation », sans aucune valeur opératoire pour l'enquête historique.

Mutation féodale, mutation de l'an mil

Florian MAZEL

L'expression « mutation féodale » a été consacrée par la publication en 1980 de l'ouvrage de synthèse du même nom de Jean-Pierre Poly et Éric Bournazel dans la prestigieuse collection « Nouvelle Clio » des Presses universitaires de France, qui fit l'objet de nombreuses traductions. Ce volume venait de fait marquer l'apogée d'un concept historiographique apparu en 1953 dans la thèse de Georges Duby sur *La société en Mâconnais aux XI^e-XII^e siècles*. La mutation que repérait alors Duby reportait au tournant des X^e et XI^e siècles l'avènement de la « société féodale », que l'on situait auparavant – les historiens méthodiques aussi bien que Marc Bloch – au tournant des IX^e et X^e siècles, et la dissociait de la disparition de l'Empire carolingien et de l'essor des principautés territoriales. Pour Duby, c'est seulement à partir des environs de l'an mil que l'on aurait assisté à la « privatisation » des pouvoirs publics jusque-là exercés localement par les comtes et à l'appropriation de la justice et des droits militaires et fiscaux (le ban) par la classe des seigneurs, qui se seraient appuyés pour cela sur l'érection de châteaux ou de mottes castrales et le contrôle de troupes chevaleresques. Cette « révolution politique » aurait eu, toujours selon Duby, de lourdes conséquences sociales, entraînant l'effacement de l'ancienne distinction entre libres et non libres, et le nivellement de l'ensemble de la paysannerie dans le cadre de la nouvelle « seigneurie banale » ou « châtelaine ». Elle aurait également eu d'importantes conséquences idéologiques : d'abord en nourrissant certains

mouvements millénaristes ou hérétiques, ou encore les conciles de la paix de Dieu, qui auraient exprimé, sous des formes diverses, une certaine résistance des populations assujetties et/ou de l'Église ; ensuite à travers la formation de l'idéologie des trois ordres (« ceux qui prient », « ceux qui combattent », « ceux qui travaillent ») appelée à gouverner l'économie symbolique de la société jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Ce modèle fut notablement enrichi dans les années 1970 par les travaux de Pierre Toubert et de Pierre Bonnassie. Ce dernier introduisit dans sa thèse sur *La Catalogne du milieu du X^e au milieu du XI^e siècle* (1975-1976) deux nouveaux éléments : une causalité d'ordre économique d'abord, à savoir que la naissance de la seigneurie découlerait de la volonté des puissants de s'approprier brutalement les fruits d'une croissance rurale précoce, initiée surtout par la paysannerie ; une conséquence sociopolitique ensuite, à savoir que le développement de la féodalité *stricto sensu* (les liens de la vassalité et du fief unissant les puissants entre eux) résulterait de la redistribution des droits seigneuriaux dans le cadre d'une hiérarchisation accrue de l'aristocratie. Pour sa part, Pierre Toubert souligna dans sa thèse sur *Les structures du Latium médiéval. Le Latium et la Sabine de la fin du IX^e au XII^e siècle* (1973) combien la mutation féodale se serait accompagnée d'une recomposition complète du paysage rural associant la concentration de l'habitat sur des sites perchés (autour des châteaux ou de pôles monastiques) et une réorganisation fonctionnelle des terroirs. Cette voie fut peu après élargie à l'ensemble de l'Europe par Robert Fossier (*Enfance de l'Europe, X^e-XII^e siècle*, 1982) à travers la notion d'encellulement, qui renvoyait au resserrement de toutes les structures d'encadrement des populations – seigneurie, village et surtout paroisse. Ces enrichissements successifs amplifiaient l'effet de rupture avec le haut Moyen Âge au point que la mutation fut de plus en plus souvent qualifiée de « révolution féodale » (même si Duby, on l'a vu, avait dès 1953 utilisé l'expression « révolution politique »).

Portée par le rayonnement de l'école historique française, cette idée d'une profonde rupture autour de l'an mil connut une notable diffusion dans les pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Italie), mais également en Belgique, en Suisse et aux États-Unis, même si sa dimension proprement chronologique (sa périodisation exacte et son rythme) et son degré de violence ont toujours fait l'objet d'appréciations contrastées. Cependant, ce modèle commença à être vigoureusement critiqué dans les années 1990 et fait aujourd'hui l'objet d'une remise en cause assez générale. Celle-ci a des origines multiples. Elle se nourrit de manière sous-jacente de la crise des idéologies marxiste et structuraliste qui figuraient

à l'arrière-plan du modèle mutationniste. Elle renvoie également à l'internationalisation de la recherche, et il faut, à ce titre, souligner que le concept de mutation n'a jamais été vraiment reçu en Allemagne, où les souverains germaniques avaient restauré un cadre impérial limitant la segmentation des pouvoirs, pas plus qu'en Angleterre, où la féodalisation de la société reste généralement rapportée à un phénomène exogène, la conquête normande de 1066. Mais la crise du modèle de la mutation s'explique surtout par un double mouvement épistémologique articulant ouverture aux sciences sociales et renouveau de l'érudition.

Les critiques les plus vives viennent de l'anthropologie, l'adoption, même nuancée, du modèle du règlement des conflits propre aux sociétés sans État suscitant une double relativisation : de la nature étatique de l'Empire carolingien d'abord (avec pour effet de lisser l'hiatus avec l'époque seigneuriale), de la violence chevaleresque ensuite (avec pour effet de ne plus y voir le symptôme d'une crise mais une caractéristique structurelle de la domination aristocratique). D'autres critiques viennent de l'archéologie, la multiplication des chantiers de fouilles et l'affinement des méthodes de datation favorisant une approche plus complexe et plus dilatée dans le temps (du IX^e au XIII^e siècle) du phénomène castral, tout en revalorisant le rôle des pôles ecclésiastiques dans le jeu social et le regroupement de l'habitat. Par ailleurs, une nouvelle histoire documentaire favorise un « retour aux sources » écrites plus sensible au contexte de production des textes et à leur dimension idéologique, plus attentive également aux enjeux mémoriels des institutions et aux pratiques sélectives de l'archivage qui confèrent à de nombreux dossiers textuels concernant l'an mil l'allure de constructions rétrospectives. Enfin, une nouvelle histoire sociale de l'Église, soucieuse de remettre en cause un partage des tâches vieux de plus d'un siècle entre historiens du social et historiens du religieux, met l'accent sur le rôle décisif de l'institution ecclésiastique non seulement dans la fabrique idéale et matérielle des sources, mais également dans le changement social, politique et économique.

À l'heure actuelle, aucun nouveau modèle n'a vraiment remplacé le précédent. Mais si certains historiens préfèrent renoncer à toute idée de rupture forte entre l'époque carolingienne et l'époque féodale, d'autres mettent l'accent sur l'ampleur et la dimension européenne des mutations de la deuxième moitié du XI^e siècle, au premier rang desquelles figurent la réforme dite grégorienne et l'émergence des villes et des sociétés urbaines.

Révolution industrielle et/ou industrialisation

Patrick VERLEY

L'expression « révolution industrielle » provient d'un parallèle, déjà lieu commun dans les années 1820, entre la France qui aurait fait sa révolution politique pendant que la Grande-Bretagne faisait sa révolution industrielle, une révolution du machinisme dont on allait jusqu'à la fin du siècle s'attacher à étudier les conséquences sociales. Elle a étayé une vision discontinuiste d'une « révolution » technologique et organisationnelle d'une durée d'environ un demi-siècle en Grande-Bretagne (1770-1815) dans quelques secteurs de pointe (coton, sidérurgie, machine à vapeur), qui aurait eu des conséquences sur l'ensemble de la société et de l'économie. Ensuite, elle aurait été copiée ailleurs en Europe et aux États-Unis, puis exportée dans les autres continents.

Cette vision a été critiquée dès le début du XX^e siècle pour des raisons tant théoriques qu'empiriques. Elle repose sur l'existence d'un *deus ex machina* qui aurait fait naître à un moment précis un ensemble d'inventions « décisives ». Or les études montrent que ces dernières résultent de recherches intensives pour débloquer des situations économiques ou sociales, ce qui renvoie donc du plan technique à l'environnement. Ces thèses technologiques retrouvent une nouvelle vigueur au début du XXI^e siècle, avec des auteurs comme Joel Mokyr, qui considèrent que la rupture fondamentale, le *primum movens*, est la révolution scientifique occidentale du XVII^e siècle. Comment l'expliquer ? Ces thèses ne sont pas sans danger dans le contexte de l'histoire globale d'aujourd'hui pour laquelle la « grande » question est celle de la divergence de développement économique entre l'Europe, la Chine et les pays d'Islam initialement plus avancés. Dans cette problématique, la révolution industrielle européenne est le moment où les destins divergent. Des auteurs comme Jack Goldstone recourent à des analyses discutables conduisant à privilégier comme variable explicative le caractère d'obstacle au progrès des religions autres que les monothéismes européens qui auraient, eux, favorisé la méthode scientifique.

L'analyse discontinuiste en termes de technologie se heurte aux évidences empiriques. Les changements n'ont pas été brutaux, mais très progressifs. Nombre de secteurs ne connaissent que peu à peu la mécanisation. La machine à vapeur ne devient d'usage généralisé dans l'industrie que dans le dernier tiers du XIX^e siècle... au moment où la croissance britannique ralentit dans la « Grande Dépression ». La datation de l'invention importe peu pour l'analyse économique : ce qui compte, c'est celle de « l'innovation »,

le moment où son application se fait à une échelle suffisante pour que les agrégats économiques en soient affectés. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'écart entre les deux reste très important. C'est pourquoi l'évolution des taux de croissance montre davantage de continuités que de ruptures. Enfin, les travaux menés depuis 1970 sur la proto-industrialisation replacent l'industrialisation dans un processus de plus longue durée, celui de la croissance industrielle de l'époque moderne, qui se fait d'abord sans machinisme et avec peu de gains de productivité avant de buter sur des limites qui conduisent à innover au plan technique, à un moment historique qui n'est plus le début d'une histoire, mais un aboutissement lorsque les travailleurs et les entrepreneurs proto-industriels deviennent peu à peu des travailleurs et des patrons d'industrie. Le XIX^e siècle montre le fonctionnement en complémentarité du système proto-industriel ancien et du système industriel nouveau dans une lente évolution. Les économies européennes sont au XIX^e siècle « en » industrialisation, un processus inachevé jusqu'à ce que s'amorce une désindustrialisation relative à la fin du XX^e siècle. Le terme « industrialisation », placé dans une périodisation de très longue durée est donc beaucoup plus pertinent, mais les instances pédagogiques et les éditeurs restent attachés à l'expression « révolution industrielle » bien connue.

Dès que l'on utilise la terminologie « pays en industrialisation » se pose la question de la différence ou de la similitude entre les industrialisations des premiers pays, celles de la fin du XIX^e siècle et celles du XX^e siècle, en Amérique latine et en Asie. Cela a-t-il un sens de distinguer une « seconde révolution industrielle » allemande, russe ou américaine ? Et que dire de l'industrialisation brésilienne, coréenne, chinoise ? Alexander Gerschenkron a sans doute donné la bonne réponse en suggérant qu'il s'agit d'un processus pluriséculaire à l'échelle du monde, combinant des caractéristiques invariantes et des spécificités qui sont des réponses à des environnements différents, accentuées par l'écart chronologique croissant avec les débuts de l'industrialisation.

La crise de 29

Olivier FEIERTAG

Contrairement à une idée répandue, la rupture majeure induite à l'échelle de l'économie mondiale par la crise enclenchée en octobre 1929 à la bourse de New York n'est pas alors restée totalement inaperçue en France. François Simiand y insiste dans le cours qu'il professe au Conservatoire national des arts et métiers dès la rentrée de l'automne 1930 :

Brusquement, en octobre dernier a éclaté une crise considérable, une de ces secousses, ou plutôt secousse est un mot trop faible, un de ces tremblements de terre dans le domaine économique, tels que l'histoire économique en a peu connus d'aussi violents et d'aussi considérables.

La France, comme le reste du monde, venait d'entrer – et pour longtemps – dans la « crise de 1929 ».

L'expression « crise de 1929 » reste pourtant peu courante durant les années 1930. On parle tout au plus de « la crise boursière américaine de 1929 » (ALPEROVITCH Paul, *La crise boursière américaine de 1929*, 1931). L'idée dominante en France, comme d'ailleurs dans de nombreux pays européens, est en effet que la crise est d'abord celle du capitalisme « américain ». On la retrouve, exacerbée, dans *Le cancer américain*, l'ouvrage fondateur d'*Ordre nouveau* que publie Robert Aron et Arnaud Dandieu en 1931. Mais cette idée sous-tend plus généralement la plupart des analyses de la « Grande Dépression » des années 1930 qui sont alors faites en France, dans le milieu des économistes comme parmi les hauts fonctionnaires et les grands patrons d'entreprises. C'est d'ailleurs sous ce titre qu'est très vite – dès 1935 – traduit en français le livre de Lionel Robbins, économiste britannique libéral, pilier de la London School of Economics. Jacques Rueff, non moins libéral, le souligne dans la préface qu'il lui donne : « L'auteur y apporte une démonstration péremptoire de la thèse qui explique la différence entre la présente crise et toutes celles qui l'ont précédée par le développement et la généralisation des pratiques d'économie dirigée. » Qu'elle soit ainsi perçue comme la conséquence du capitalisme « sauvage » ou, au contraire, comme le produit de l'économie dirigée mise en place depuis la Première Guerre mondiale et jamais vraiment démantelée depuis, la « Grande Dépression » reste considérée comme une crise fondamentalement *exogène* à l'économie et à la société française.

Il faut, en fait, attendre les années 1960 pour que la référence à « la crise de 29 » se répande véritablement dans « l'outillage mental » de la société française. L'influence de *L'histoire économique de la France entre les deux guerres* que publie, à partir de 1965, l'économiste et démographe Alfred Sauvy est, de ce point de vue, considérable. Sauvy, le premier, dénonce l'illusion de la France comme « île heureuse » au milieu de la tempête de l'économie mondiale : « La croyance séculaire subsiste, exprimée par le dicton "la France est un jardin". » À ses yeux, la « crise de 29 » révèle, au contraire, les faiblesses structurelles de l'économie française, notamment sa tendance historique au malthusianisme économique. Les historiens, à leur tour, contribuent à nourrir l'analyse

de ce qui devient de plus en plus nettement dans l'imaginaire collectif « la crise de 29 », par opposition avec la longue période de croissance continue que l'on appellera bientôt les Trente Glorieuses (voir NÉRÉ Jacques, *La crise de 1929*, 1968). L'invention de « la crise de 29 » devient ainsi inséparable de l'apogée des politiques économiques keynésiennes, caractérisées par l'intervention contra-cyclique de l'État et la planification économique. C'est le sens de la publication de la première traduction française, en 1970, sous le titre *La crise économique de 1929*, du livre que John Kenneth Galbraith avait publié en anglais dès 1954 sous le titre *The Great Crash*. La « crise de 29 » s'affirme ainsi comme le repoussoir du libéralisme économique obsolète de l'entre-deux-guerres. Cette fonction est encore plus évidente à l'échelle de l'histoire des relations économiques internationales à laquelle ont tendance à s'élargir, à partir des années 1970, la plupart des histoires de la crise de 1929. Les analyses de Charles Kindleberger tendent ainsi à démontrer, alors que le système monétaire international de Bretton Woods commence à se fissurer, que la crise de 1929 résulte au premier chef des échecs de la coopération économique internationale depuis la fin de la Première Guerre mondiale (*The World in Depression, 1929-1939*, 1973). La valeur pédagogique de la « crise de 1929 » dans les années 1960-1970, quand l'expression fait florès, ne doit donc pas être sous-estimée.

Le retour de la « crise de 1929 », depuis le début de la crise financière globale enclenchée à l'été 2007, en ce sens, interroge. Le fantôme de la crise de 29 a immédiatement été évoqué dès l'éclatement de la crise des crédits dits *subprime*. Était-on au début d'une crise financière globale qui allait plonger l'économie mondiale dans la récession comme en 1929 ? La mise en œuvre de pare-feu dans le cadre de la coopération monétaire internationale, en particulier par l'intervention concertée des principales banques centrales de la planète, a permis d'éviter le pire et montré que les « leçons » de la crise de 1929 avaient été tirées. Dans le même temps, les historiens-économistes ont de nouveau remis sur le métier l'histoire de la crise de 1929 avec l'idée qu'elle avait fondamentalement correspondu à une rupture de la « mondialisation » (voir HAUTCŒUR Pierre-Cyrille, *La crise de 1929*, 2009). La crise de 29 servait, derechef, d'anti-modèle et de repoussoir. À ce stade, pourtant, le débat reste entier et la question de la nature véritable de la crise de 29 demeure posée : a-t-elle bien été une *crise de la mondialisation*, c'est-à-dire une rupture des dynamiques d'échanges d'un marché en voie de globalisation depuis le dernier quart du XIX^e siècle ? Ne pourrait-on pas défendre, au contraire, comme nous y invitait d'ailleurs Simiand dès 1930, que la crise de 29 a été, en dernière

analyse, une *crise de mondialisation*, c'est-à-dire à la fois provoquée par la mondialisation mais aussi facteur de mondialisation ? Ce nouveau débat sur la crise de 1929 est, assurément, dans la crise persistante que nous traversons depuis 2007, d'une actualité chaque jour plus certaine.

Par-delà les usages successifs de « la crise de 29 » à différents moments, il n'en reste pas moins que quelque chose, à n'en plus douter, s'est passé en 1929. L'opinion commune qui distingue entre un avant et un après ne s'y trompe pas : la « crise de 29 » signale certainement l'un de ces changements d'époque économique qui marquent en profondeur l'histoire de l'humanité depuis les temps les plus anciens, et qui, comme toute crise économique, renvoient bien, en dernière analyse, à un changement d'échelle.

Transitions démocratiques

Marc BERGÈRE

Issue des *Democratization studies* nord-américaines des années 1980, l'affirmation de la notion de « transition démocratique » comme objet de recherche spécifique est d'emblée marquée du poids de l'événement. À la croisée des sciences sociales et de l'expertise, les premiers travaux de politistes et de juristes reposent d'abord sur les expériences sud-européennes et latino-américaines de retour à la démocratie après 1974 (O'DONNELL Guillermo A., SCHMITTER Philippe C. et WHITEHEAD Laurence [dir.], *Transitions from Authoritarian Rule*, 1986). Mais c'est la multiplication des transitions démocratiques au tournant des années 1980-1990, notamment suite à la transition postcommuniste en Europe, qui conduit à la diffusion de l'expression. Frappés par l'ampleur de la « révolution démocratique » qui semble alors traverser la planète (Amérique latine, Europe de l'Est, Afrique du Sud), des chercheurs l'érigent même en champ disciplinaire autonome *via* le néologisme de « transitologie », non sans risques méthodologiques.

Frottée aux enjeux du monde post-guerre froide, la notion est donc d'emblée, selon l'expression de Michel Dobry, « un concept de la pratique » forgé et utilisé à des fins qui ne sont pas toujours scientifiques (« Les processus de transition à la démocratie », *Cultures et conflits*, 17, 1995). En effet, par cette attention exclusive portée aux seules transitions vers la démocratie, l'expression renvoie clairement à un paradigme libéral et occidental. C'est particulièrement visible chez certains adeptes de la « transitologie », tentés de construire une théorie de la transition

voire de rechercher une voie idéale vers la démocratie. Ainsi, des « transitions démocratiques modèles » ont émergé, telles celles de la Grande Bretagne au tournant des XIX^e et XX^e siècles ou de l'Espagne postfranquiste. Outre le fait que cette lecture sous-estime grandement la diversité du « possibilisme démocratique » (SANTISO Javier [dir.], *À la recherche de la démocratie*, 2002), plus ou moins à l'œuvre selon les contextes ou aires culturelles, on mesure facilement les dérives d'une « histoire naturelle » propre à la construction démocratique : approche déterministe, normative, prescriptive et téléologique. C'est pourquoi, au vu de ces limites, il convient de considérer les transitions démocratiques, non comme un modèle théorique, mais comme un simple cadre d'analyse permettant la comparaison.

Dès lors, il faut penser la notion comme un processus politique et social apte à s'inscrire dans la durée et à articuler structure et conjoncture. Il importe aussi de postuler la pluralité voire la singularité des contextes propres à chaque situation de changement de régime et notamment à la profondeur ou à la nature du régime « autoritaire » précédent. C'est ainsi que Guillaume Mouralis défend l'idée d'un *Sonderweg* allemand et d'une exception est-allemande à l'échelle de la transition post-communiste (*Une épuration allemande. La RDA en procès 1949-2004*, 2008). De la même manière, le déplacement de l'objet de la transition vers la consolidation lui ouvre de nouveaux horizons de temporalité. En effet, le décalage entre le temps du changement de régime, à savoir celui de la transition *stricto sensu*, et celui de l'apprentissage de ses nouvelles règles par les différents acteurs, c'est-à-dire le temps de la consolidation, est à considérer. De même, une transition démocratique n'est pas toujours attachée au temps court de l'événement, auquel renvoie souvent la notion de rupture politique. Elle peut en effet s'étendre sur plusieurs années, comme les transitions démocratiques italienne entre 1943 et 1946 et espagnole entre 1975 et 1978, voire s'inscrire dans un temps long, à l'image de la transition républicaine française au XIX^e siècle. Transition et consolidation représentent donc deux notions et chronologies différentes mais complémentaires. Elles permettent de rendre visible l'écart-temps existant entre l'imposition de nouvelles normes politiques et leur socialisation, sachant que l'on peut très bien avoir l'une sans l'autre, comme en témoigne l'histoire de la république de Weimar. Un cas qui souligne l'intérêt de produire une histoire sociale et culturelle des transitions démocratiques appréhendées aussi comme « de véritables révolutions sociales ». Cette attention aux pratiques professionnelles ou sociales de/dans la transition permet de restituer

au phénomène une épaisseur et une complexité qui ne sauraient se limiter aux seuls tenants du changement de régime.

Malgré les apories de l'objet ou de certaines méthodes, il importe donc de considérer les transitions démocratiques comme relevant d'un processus politique et social non linéaire, complexe et inachevé. C'est à ce prix que ces séquences offrent d'indéniables perspectives heuristiques pour les historiens qui investissent désormais ce champ. *In fine*, en raison des conditions de son affirmation lors du dernier quart du XX^e siècle, il apparaît que l'expression « transition démocratique » reste encore très largement attachée à l'histoire du temps présent. C'est pourquoi, conscients du risque d'appauvrir la notion par un usage trop strict ou exclusif, des historiens proposent désormais d'étendre le champ de la réflexion en intégrant l'analyse des transitions démocratiques à l'histoire plus large des transitions politiques – y compris vers des régimes « autoritaires » – voire au cadre plus souple encore du « changement de régime politique ». Ce faisant, ils n'échappent pas toujours au risque d'en diluer la pertinence ou l'efficacité.

La crise

Myriam REVAULT D'ALLONNES

Notre présent est envahi par la crise mais, en se généralisant à un tel point qu'elle semble fonctionner aujourd'hui comme un « fait social total » (pour reprendre l'expression de Marcel Mauss), la notion de crise semble s'être vidée de son sens originel. Le mot grec « *krisis* » désignait en effet le jugement, le tri, la séparation, la décision. Il indiquait le moment décisif, dans l'évolution d'un processus incertain, qui devait permettre le diagnostic, le pronostic et éventuellement la sortie de crise. À l'inverse, la crise paraît aujourd'hui marquée du sceau de l'indécision voire de l'indécidable. Ce que nous ressentons, en cette période de crise qui est la nôtre, c'est sa permanence. Nous n'en voyons pas l'issue. Ainsi dilatée, elle est à la fois le milieu et la norme de notre existence.

Un tel renversement témoigne, entre autres, d'une mutation significative de notre rapport au temps. Car la « crise », quel que soit son domaine d'application, s'inscrit et se développe dans une temporalité. Et c'est bien en relation avec un nouveau concept d'histoire qu'au XVIII^e siècle, la notion de crise est venue au premier plan dans la pensée et l'expérience des Modernes. Elle a d'emblée, avec la modernité, pris la forme d'une rupture généralisée, d'une négation radicale de l'ancien par le nouveau, au nom d'une certaine conception du progrès.

Les crises seraient-elles alors des phénomènes spécifiquement modernes ? La question est d'autant plus pertinente que la modernité a initié une rupture qui touche aux fondements mêmes du savoir et de l'autorité. La volonté d'émancipation des Modernes à l'égard de toutes les significations établies, héritées de la coutume et de la tradition, fait qu'il n'y a plus de sens univoque qui vaille avec une évidence incontestée. La dissolution des repères de la certitude se traduit par une triple rupture ou une triple crise : crise des fondements, crise de la normativité, crise de l'identité. De là procède pour la modernité la nécessité de trouver sa normativité en elle-même. Elle ne peut alors que se donner sur le mode d'une distance réflexive, d'un questionnement sans cesse renouvelé sur son être, sa valeur et son inscription dans le temps.

C'est la raison pour laquelle le projet moderne, inachevé et inachevable, est, en tant que tel, habité par la crise. Elle lui est consubstantielle : c'est bien de là qu'il faut partir pour éclairer certains traits actuels de la généralisation de la crise. Le temps historique de la modernité était habité par la croyance en une accélération qui devait rendre perceptible l'amélioration du genre humain : l'idée de progrès avait investi l'horizon des expériences possibles. Au sein de cette histoire envisagée comme un processus téléologiquement orienté, les « crises » jouaient un rôle essentiel : elles étaient pensées comme des étapes nécessaires (mais vouées à être dépassées dans une résolution dialectique) ou comme des moments cruciaux qui portent les individus à s'interroger sur leurs positions subjectives, à interroger leur rapport à la réalité.

Or les mutations qualitatives qui touchent aujourd'hui l'idée de crise révèlent que le temps n'est plus dynamisé en force historique. Il n'est plus le moteur d'une histoire à faire, d'une tâche politique à accomplir. Il est devenu un temps sans promesses. Le schéma qui prévaut à l'heure actuelle – après l'effondrement de l'idée de progrès, lié à la barbarie politique des systèmes totalitaires et aux effets dévastateurs de la rationalité scientifique et technique, telle l'arme atomique – est celui d'un futur infigurable et indéterminé. À quoi s'ajoutent les processus de désynchronisation et d'éclatement des temporalités et des rythmes désormais privés de tout horizon de sens unificateur, ce dont témoigne notamment la crise de l'action politique. Ce qui va bien au-delà de la crise économique qui touche aujourd'hui, avec une intensité variable, la plus grande partie du monde développé.

Cette mutation marque-t-elle une sortie hors de la modernité ou bien n'est-elle que la radicalisation de son mouvement même ? Parce que le présent nous est opaque, nous ne pouvons trancher cette question.

Mais nous n'en sommes pas moins contraints de reprendre en charge une question essentielle : celle de l'orientation vers le futur. Une société peut-elle se passer d'envisager ses perspectives d'avenir et renoncer à l'idée d'une action collective orientée par un horizon de sens ? Peut-elle vivre sans un « sens » de l'histoire ? Répondre qu'il s'agit là – pour toute société – d'une exigence vitale n'implique pas pour autant la nécessité d'un avenir dessiné à l'avance. Question ouverte, donc, et laissée en héritage à ceux qui viendront après nous.